



LES ÉCHOS DU CE

MAI 2014

Présents pour la CGT : Karine CEVAER (Rennes), Catherine GAUBERTI (Caen), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Jean-Noël ESPIE (Vanves), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen). **Représentante syndicale :** Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ PAR LA PETITE PORTE

Le premier directeur qu'aura connu le Pôle a **quitté ses fonctions en catimini**. Aux élus qui lui demandaient une ultime fois, au cours du dernier CE qu'il présidait, dans quelles conditions il quittait l'entreprise, **Patrick Visonneau** a affiché la mine blessée de l'homme qui ne comprend pas la récurrence de la question. Quelques mots pour dire combien il avait trouvé ça chouette toute cette aventure et puis il a quitté la salle avec un « au revoir » façon Giscard. Le tout, dans un silence pesant. Qu'attendait-il au juste ? Un discours ? Des remerciements ? **Le bilan du pôle, l'état de délabrement de la télévision régionale, la facture sociale parlent d'eux-mêmes.**

Tout ceci a valu aux élus une réprimande outragée de Jean-Michel Le Guennec, coiffant tout aussitôt sa couronne de directeur par intérim. Pas digne, pas à la hauteur... un truc dans le genre.

Les jours précédents, le directeur sortant s'était contenté de faire ses adieux à quelques happy few du Codir. Les salariés de base ? Que nenni. En catimini, vous dit-on ! L'homme a-t-il des reproches à se faire sur son bilan ?

✓ APPEL OU PAS APPEL ?

La direction a-t-elle – comme elle s'y était engagée – fait **appel du jugement des prud'hommes d'Orléans**, qui a condamné France Télévisions à verser des indemnités

à Jean-Pierre Vincendet, ancien rédacteur en chef d'Orléans, licencié à l'issue d'un Conseil de discipline ?

La direction affirme que oui ; des élus ayant leurs entrées à la Cour d'appel d'Orléans rétorquent qu'aucun appel n'a été enregistré. On attend que la direction nous produise la déclaration d'appel.

Dans le même temps, **les élus ont dénoncé les mises en causes que subissent certains élus de la région Centre**, de la part de la direction de cette antenne (voir [motion](#)).

✓ **MARCHE GENERALE DE L'ENTREPRISE**

La langue de bois est de mise pour commenter **les défections en série au plus haut niveau de l'entreprise** : départ de **Thierry Langlois**, directeur des programmes de France 3 et grand pourfendeur des régions (c'est à lui qu'on devait les remarques sur les présentateurs mal habillés, notre manque d'exigence et notre incapacité à faire du prime time) suite à des divergences stratégiques (il va aller se recaser dans une boîte de prod... encore du mélange des genres) ; départ de **Claude Esclatine**, ancien directeur à RFO mis au placard depuis quelques mois, qui part s'occuper de France Bleu et enfin la défection du numéro 2 de l'entreprise, **Martin Ajdari**, grand argentier du groupe littéralement kidnappé par Aurélie Filippetti, une ministre qui ne nous veut décidément pas du bien, mais qui veut en faire son directeur de cabinet.

Ca sent la fin de règne et la direction ne le dément pas : « On est entré dans période assez désagréable : la dernière année d'un mandat. On n'est qu'au début d'une année faite de déstabilisations classiques », selon M. Visonneau.

Dans le pôle, le mercato depuis longtemps annoncé vient tout juste de commencer : **Jean-Yves Gélébart** quitte la rédaction en chef de Caen pour celle de Rouen, **Rozenn Kerlan**, adjointe à Rennes, le remplace à Caen. On attend la suite.

✓ **TRAVAUX A ORLEANS**

Côté régie, les travaux de gros œuvre devraient être terminés à la fin du mois de juin, mais **le chantier va prendre du retard**. Il a fallu refaire les appels d'offres pour les châssis de régie et le câblage ; ils ne respectaient pas les obligations européennes. Bref, l'équipement ne pourra au mieux commencer qu'en novembre.

De son côté, **la salle de rédaction doit être entièrement refaite, dès le mois de septembre** selon les élus, à la Toussaint si l'on en croit le directeur-sur-le-départ. Quoi qu'il en soit, les travaux sont prévus sur 5 semaines. La rédaction pourrait squatter la salle polyvalente, habituellement mise à disposition du CE. Les élus sur place sont en

train de réfléchir à des solutions pour que les activités qui s'y déroulent habituellement puissent se poursuivre.

A Montargis, les locaux initialement pressentis pour accueillir le futur BIP ont fait long feu : difficultés avec le propriétaire. Un nouveau site a été trouvé dans une rue derrière la mairie. Le bail pourrait être signé pour l'été et l'ouverture du bureau au dernier trimestre.

✓ I-MEDIA AU REBUT ?

Les échos qui nous viennent de Reims laissent entendre qu'**I-Média, c'est bâché**. Dans la bouche du directeur sortant, cela donne : « C'est un vrai souci. Ils sont en train de peser le pour et le contre du système ». Il serait plus que temps...

Après avoir noté qu'on n'était « plus dans le drame à Rennes » (ce que contredit le terrain), Patrick Visonneau n'hésite pas à affirmer qu'on « va poursuivre la logique I-Média ». Face aux questions des élus, il finit par concéder qu'on pourrait opter pour un système « à mi-chemin entre l'intermédiation (ce qui avait été inventé à l'origine à Lyon, NDLR) et I-Média ». Bref, les réponses sont vaseuses, mais il semble qu'I-Média soit près de la sortie...

Quid de Rennes, qui a déjà connu avec NewsBase un système quasi-orphelin ?

Réponse de M. Visonneau : « Il ne faut pas que Rennes soit dans un système orphelin. On m'a assuré que si l'on choisissait un nouveau dispositif, Rennes ferait partie du plan de déploiement du nouveau dispositif. »

✓ LES LOCALES, CHEVAL DE TROIE DU LOW COST

D'un claquement de doigt, la direction a décidé de **modifier les process à la locale « Baie de Seine » au Havre**, sans en informer le moins du monde le CE. Désormais les monteurs devront titrer les sujets en lieu et place de l'assistante de locale, ce qui permet par ailleurs de ne pas remplacer cette dernière.

Droite dans ses bottes, la direction affirme que ça se fait déjà partout ailleurs et que par ailleurs, les monteurs havrais étaient au courant depuis longtemps, mais qu'ils ont trainé les pieds... Tout cela ne nous dit pas pourquoi le CE n'a pas été informé !

A la locale de « Maine », au Mans, on fait encore mieux. L'assistante est absente ? Qu'à cela ne tienne : on la remplace par... **un monteur CDD à qui on fait faire les conducteurs, enregistrer les plateaux** et on en passe. La direction a fait mine de ne pas être au courant. Les élus ont demandé à savoir qui avait pris une telle décision.

✓ UN REGISTRE DES INCIDENTS

Les élus bretons ont annoncé la création d'un « registre des incidents » pour l'antenne de Bretagne. **Ce registre à la disposition de tous les salariés permettra de noter tous les dysfonctionnements et incidents du quotidien**, afin d'étayer d'éventuelles enquêtes futures sur les risques psychosociaux.

Ce registre, géré par les Délégués du personnel, **devrait être** accessible physiquement en un lieu à déterminer. Il sera également « joignable », si la confidentialité est souhaitée, via une adresse email spécialement créée.

✓ ROUEN, L'AVENIR DE LA TELEVISION REGIONALE

Quand les bilans sont ternes, on met en avant ce qui brille. Le directeur sortant tenait absolument à inscrire à l'ordre du jour du CE un point sur **le projet immobilier de Rouen**, ce qu'il considère sans doute comme son héritage, ses grands travaux.

Marie-Claire Dallet-Hum, la patronne de l'immobilier de France Télévisions, est venue présenter le projet aux élus.

Le lieu – il s'agit d'un des anciens hangars du port de Rouen, sur les quais de la Seine, l'un des derniers à ne pas avoir été réhabilité.

Son statut – comme les quais sont un domaine public (comme le domaine maritime), France Télévisions ne peut acquérir le terrain. Nous en serons donc locataires pour 50 ans. Ce bail pourra être prolongé, moyennant des travaux importants.

La procédure – Pour obtenir ce droit, FTV a du participer à un appel d'offres, qu'elle a gagné. L'appel d'offres prévoit la démolition du hangar existant puis sa reconstruction.

Les contours du projet – France Télévisions a lancé un appel d'offres pour trouver un « programmiste », qui travaillera à la fois sur le projet rouennais et sur celui de Mayotte. Il devra élaborer un « fonctionnogramme », autrement dit une certaine « normalisation » sur la manière dont un centre de télévision régionale doit être conçu, agencé. Un standard qui pourra ensuite être appliqué dans les futurs projets immobiliers, en mettant l'accent sur les économies d'énergie et sur le numérique.

La direction raisonne à iso-effectifs (effectifs constants en novlangue managériale) : on ne part pas dans une logique de développement futur de la télévision régionale. Côté programmes : un studio modulable pour la production. Pour l'info, un plateau/newsroom. A l'extérieur, la direction souhaite un bâtiment-vitrine ouvert sur l'extérieur (avec la possibilité d'un plateau extérieur), « qui s'inscrive dans l'histoire des hangars, dans l'histoire portuaire, qui utilise la brique et le métal ».

Le calendrier théorique : un projet sur 4 ans – Le « programmiste » doit rendre ses préconisations à la fin de l'année. Ensuite, il y aura un concours d'architectes. Été

2015 : choix de l'architecte. Fin 2015 : dépôt du permis de construire et lancement des appels d'offres pour les entreprises. Été 2016 : permis de construire (après 6 mois d'instruction). Début des travaux : début 2016 pour 18 mois. Fin des travaux : fin 2017. Ensuite, câblage et process. Déménagement envisagé à la mi-2018.

Les chiffre-clés – Une enveloppe de 10 millions d'euros maximum. Une surface utile de 2300 m², pour un effectif de 130 personnes.

Les points noirs du projet – Le site ne comprend pas de stationnement pour les salariés, seulement pour les véhicules de production ou de reportage. Il va falloir trouver des emplacements dans les parkings publics alentour.

Par ailleurs, les quais sont une zone inondable. Le bâtiment sera donc surélevé pour prendre en compte la cote des crues centenales (peut-être un retour d'expérience du Siège de France Télévisions ?).

✓ **TEMPS DE TRAVAIL : LA VIS SANS FIN**

Les problèmes liés au temps de travail perdurent et les réponses se font au compte-gouttes.

Les avancées

La direction confirme que les journalistes au décompte horaire bénéficieront bien, comme les PTA d'une sorte de congé flottant leur permettant de bénéficier d'une récup quand leur jour férié tombe sur un RH.

Les sujets qui fâchent

Heures sup – pas de déclenchement d'heures sup avant 8 heures sup quand il y a un jour d'absence autre que RTT et récup dans la semaine (maladie, congés payés, jours fériés, grève : tous ces jours sont « valorisés à zéro » comme dit la direction dans sa novlangue managériale), autrement dit le jour d'absence n'est pas neutralisé et le déclenchement des heures sup se fait toujours à 35h ou 39h selon l'organisation du travail correspondante.

Temps partiels – la direction ne souhaite pas que la règle qui s'applique aux PTA s'applique aux journalistes, autrement dit : pas de « congé flottant » quand le jour férié tombe sur le jour non travaillé du temps partiel.

Heures supplémentaires pour les temps partiels – légalement, un temps partiel ne peut pas faire d'heures sup, il peut faire des heures complémentaires, dans la limite d'un tiers de la durée de travail contractuelle (majorées de 25% au delà de 10% de la durée contractuelle).

Or, plusieurs journalistes à temps partiel de la rédaction de Bretagne ont, du fait de reportages en mission, largement dépassé la durée hebdomadaire d'un temps plein. Par un accord tacite, leur rédaction en chef et la RH leur avait promis des récupérations, promesse que lesdites rédaction en chef et RH se sont empressées d'oublier (une habitude apparemment...).

L'absence de réponses

Génération des congés en maladie – Quel impact d'un congé maladie sur la génération des congés payés. Cela peut-il avoir un impact sur la 5^e semaine de congés payés ? La DRH croit-savoir-que-possiblement-oui, mais en gros elle ne sait pas. A suivre, donc.

✓ **MONKIOSQUE**

Au détour de la conversation, les élus ont appris que le pôle Nord-Ouest était censé **déployer dès le mois de juin une nouvelle phase de l'application Monkiosque**, qui doit permettre au salarié de faire ses demandes de congés directement sur l'intranet et d'y déclarer ses horaires effectués.

Les élus se sont une fois de plus émus de n'avoir été ni consultés, ni même informés de cette tranche du projet consacrée à la GTA (Gestion des temps et des absences), projet qui va pourtant avoir **un impact très important sur l'activité du personnel administratif, qui a déjà été mis à rude épreuve avec Papyrhus** en particulier. Les élus ont voté à l'unanimité une résolution demandant à être informés avant tout déploiement (voir [ici](#)).

✓ **COMPTES DU CE**

Les élus ont approuvé les comptes du CE pour l'année 2013, deuxième année d'exercice du Comité de pôle.

Difficile de bâtir un budget lorsqu'on n'a pas de visibilité sur les subventions. La négociation sur les moyens des IRP (Instances représentatives du personnel) piétine depuis 3 ans. Or c'est elle qui déterminera définitivement l'assiette des subventions versées pour le fonctionnement et les activités sociales et culturelles du CE.

En 2013, les dépenses liées aux activités sociales et culturelles du pôle ont atteint 531 541,77 euros, dont 333 933,26 euros à la charge du CE.

En termes de fonctionnement, les dépenses en 2013 ont atteint 27 218,09 euros, en baisse par rapport à 2012 ([voir rapport](#)).

Pour l'année 2014, un certain nombre de plafond et de critères d'accessibilité ont été assouplis afin de **favoriser les salariés** et de permettre à la majorité des non permanents, durement touchés par la politique sociale de l'entreprise, de bénéficier des prestations du CE.

✓ **ANTENNES**

La grosse opération du mois de juin, c'est le **70^e anniversaire du Débarquement**, qui mobilisera les équipes de Normandie, principalement celles de Caen.

Du 2 au 7 juin, les directs se succéderont à Omaha Beach, Arromanches, St-Côme, Ouistreham/Pegasus Bridge et au Mémorial de Caen, avec des moyens mutualisés France 2/France 3.

Le 4 juin, captation par l'antenne de Caen d'un saut en parachute à St-Côme.

Le 5 juin, embrasement de la côte par les feux d'artifice : captation par l'antenne de Caen. Diffusion d'une PAE pour noctambules de 23h50 à 0h50.

Le 6 juin, les cérémonies seront retransmises sur France 2, présentées par Marie Drucker avec – pour faire bonne figure – la participation du local de l'étape, le Caennais Laurent Marvyle. Edition spéciale en Normandie de 18h10 à 19h25 (en occultation de Questions pour un champion).

Le 7 juin, édition spéciale de la Voix est libre à 11h, en direct du Mémorial de Caen. Diffusée sur toutes les antennes sauf l'Île de France qui, nous dit-on, n'a pas souhaité s'y associer...

L'après-midi, émission spéciale en direct du Mémorial à 15h15 (en lieu et place du documentaire), présentée par Laurent Marvyle. A 16h15, un Littoral – « GI noirs et oubliés » – sur les bataillons noirs américains qui assuraient la logistique du port de Cherbourg.

Grosse activité également sur le web, avec comme point d'orgue, le 6 juin, un flux minute par minute pendant 24h, avec le renfort des équipes de Vaise, preuve que les équipes web régionales ne sont pas suffisamment nombreuses pour assurer l'activité.

Dans le prolongement, **une série de programmes courts de 3 minutes a été coproduite avec le privé** (France 3 à travers sa Filière n'a apporté que du mixage, des effets spéciaux et de l'étalonnage ; les images d'archives sont fournies par le Mémorial de Caen) pour être diffusée tout l'été après le journal de 19h. « Cent jours en été » est censée être diffusée sur les créneaux d'autopromotion et de publicité. Le directeur délégué à la Coordination éditoriale jure ses grands dieux que cela n'empiètera pas sur le journal télévisé. Cela contredit pourtant les prévisions du régulateur d'activité qui indique clairement que **cela aura un impact sur le journal** et va même jusqu'à chiffrer une économie de 100 jours par antenne, soit à minima « 600 équipes en moins »...

Les équipes Caennaises, elles, ont été chargées de réaliser un webdoc, mais avec des bouts de ficelles.

✓ GRILLE D'ETE

Contrairement aux années précédentes, **il n'y aura pas de période « sas » avant la marée basse des programmes**. Dès le lundi 27, on passe donc pour 9 semaines aux journaux communs (en Normandie et dans l'Ouest) et aux locales version a minima (Edition Estivale en Bretagne, édition Côte d'Albâtre en Haute-Normandie, édition Estivale dans les Pays de la Loire, édition des locales du Centre dans la région du même nom, diffusion du satellite (France 3 Toutes régions) en Ile-de-France, édition quotidienne consacrée aux Jeux équestres mondiaux en Basse-Normandie. L'édition en breton An Taol Lagad quitte donc l'antenne dès le 27 juin.

Comme elle n'a les yeux que sur les voyants financiers (il ne manquerait plus qu'on s'intéresse à l'éditorial...), la direction a noté que les salariés avaient pris, fin avril, moins de congés que l'année dernière. Et comble de malheur, du fait du passage au nouveau calendrier des congés (de janvier à décembre), les journalistes ont 14 jours supplémentaires de congés divers – appelez ça une « bosse congés » – qu'il faut impérativement qu'ils écluent. Bref, **tout est fait pour réduire l'activité à son étiage et inciter les salariés à prendre plutôt 5 semaines que les 4 annoncées** précédemment, ce qui ne manque pas de sel quand on sait qu'on a interdit les vacances pendant la période des élections municipales.

Autant dire qu'**il n'y aura pas de PAE pendant l'été**, hormis la retransmission de la Classique de l'Indre pour le vélo le 24 août, les Jeux équestres mondiaux (du 23 août au 7 septembre en Basse-Normandie). Les différents festivals, petits ou grands, ainsi que la commémoration de la Libération de Paris le 25 août seront traités dans des éditions d'information, éventuellement spéciales. Basta.

✓ A VENIR

Prochain CE : 20 juin

CE extraordinaire sur le bilan social : 19 juin.

Commission Economique : 4 juin.

Prochain CCE : 12 et 13 juin.



Motion relative aux pratiques de la direction de l'antenne du Centre

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest mettent en cause la direction de l'antenne de France 3 Centre, qui se livre à des faits répétés d'atteintes à l'exercice du mandat des élus et des responsables syndicaux.

Une élue du CE a été mise en cause publiquement par le Délégué régional et les rédacteurs en chef, alors qu'elle était pleinement dans les attributions de son mandat.

Ces pratiques ne sauraient être tolérées et doivent cesser. Elles doivent faire l'objet d'un rappel à l'ordre. Elles contribuent à la multiplication des risques psychosociaux dans notre entreprise.

**Adopté à l'unanimité des élus.
CFDT, CGT et SNJ s'associent.**

A Vanves, le 23 mai 2014



Résolution sur le déploiement de l'application Monkiosque

Une nouvelle fois, la direction ignore délibérément les prérogatives des instances.

Les élus apprennent qu'elle compte mettre en œuvre dès le mois de juin, l'interface mon kiosque, alors que le CE n'a été ni informé ni consulté sur ce projet majeur de système d'information susceptible de permettre aux salariés de poser directement leur congés et de déclarer leurs heures de travail, sans passer par les assistantes administratives.

Les conséquences de la mise en place de ces nouveaux outils, notamment sur l'activité du personnel administratif, doivent être discutées en CE, ainsi que les contours de son paramétrage.

Une fois de plus, la direction fait la preuve de sa déloyauté à l'égard des partenaires sociaux et de son dédain pour le dialogue social.

Nous exigeons l'inscription de ce point à l'ordre du jour du Comité d'établissement France 3 Nord-Ouest avant tout déploiement.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT et SNJ s'associent.**

Vanves, le 23 mai 2014



SEMAPHORES

Groupe ALPHA

**Comité d'Entreprise
France 3 NORD OUEST**

9, avenue Janvier
35040 RENNES CEDEX

Rapport Financier au 31 décembre 2013

SEMAPHORES Expertise

Bureau de Nantes

9, rue Eugène Orioux - BP 10139 – 44403 REZE Cedex

Tél. : 02 40 35 35 17 - Fax. 02 40 35 35 67

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Pays-de-Loire

Siège Social : 20-24 Rue Martin Bernard 75013 PARIS

SA au capital de 943.605 € - 388.269.045 RCS PARIS

ATTESTATION

Conformément aux termes de la lettre de mission en date du 15 Janvier 2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du Comité d'Entreprise France 3 NORD OUEST relative l'exercice clos le 31 décembre 2013. Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous avons relevé les points qui ont une incidence significative sur la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels :

- l'absence d'information relative aux calculs des subventions des budgets de fonctionnement et d'activités sociales et culturelles.

Sur la base de nos travaux, et compte tenu de l'incidence significative des points mentionnés au paragraphe ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure d'attester la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble et tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Le rapport financier ci-joint comporte deux parties :

- Les états financiers (pages 4 à 15),
- Les états de gestion des activités et du fonctionnement (pages 16 à 27).

Il se caractérise par les données suivantes :

➔ total du bilan :	500 450,06 €
➔ résultat net comptable :	
⇒ fonctionnement	66 561,60 €
⇒ activités sociales et culturelles	23 129,36 €

Fait à Rezé,
le 22 Mai 2014


François PERROT
Expert-Comptable

SOMMAIRE

Pages

I. ETATS FINANCIERS	4
I.1.Note de présentation et annexe	5
I.2.Bilan	8
I.3.Détail de l'actif	10
I.4.Annexe : Détail des immobilisations corporelles des sites	12
I.5.Détail du passif.....	13
I.6.Compte de résultat globalisé.....	14
II. ETATS DE GESTION DES ACTIVITES ET DU FONCTIONNEMENT	16
II.1.Compte de résultat des activités sociales et culturelles	18
II.2.Compte de résultat du fonctionnement	26

ETATS FINANCIERS

Note de présentation et annexe

Note de présentation

Au 31 décembre 2013, l'actif net du Comité s'établit à 473 979,37 euros.

Il se décompose de la manière suivante :

- Réserves Fonctionnement économique : 162 545,44 €
- Réserves Activités sociales et culturelles : 311 433,92 €

Faits caractéristiques de l'exercice

L'absence d'inventaire de fin d'exercice 2012 sur les sites délocalisés ne permet pas de constater la contribution réelle de l'activité billetterie.

Le montant porté dans la rubrique subvention (activités sociales et fonctionnement) comprend exclusivement les encaissements perçus sur l'exercice 2013. Les négociations étant actuellement en cours, le solde de la subvention à recevoir n'a pu être calculé.

Par ailleurs le comité a encaissé sur l'exercice 2013 les reliquats des subventions relatifs à l'exercice 2011. Ils ont été enregistrés en produits exceptionnels :

- Fonctionnement : 75 905,25 €
- Activités sociales culturelles : 13 887,37 €

Règles et méthodes comptables

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts.

Stocks

Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Immobilisations

Les biens recensés sur les sites délocalisés acquis sur les exercices antérieurs à 2012 n'ont pas été enregistrés en comptabilité, par conséquent ils ne sont pas évalués à l'actif du bilan.

Les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont amorties en linéaire en fonction des durées prévisionnelles d'utilisation :

- Logiciel : 3 ans
- Appartement : 40 ans

Bilan

Le bilan exprime la situation patrimoniale du comité à la fin de l'exercice ; il a donc un caractère statique.

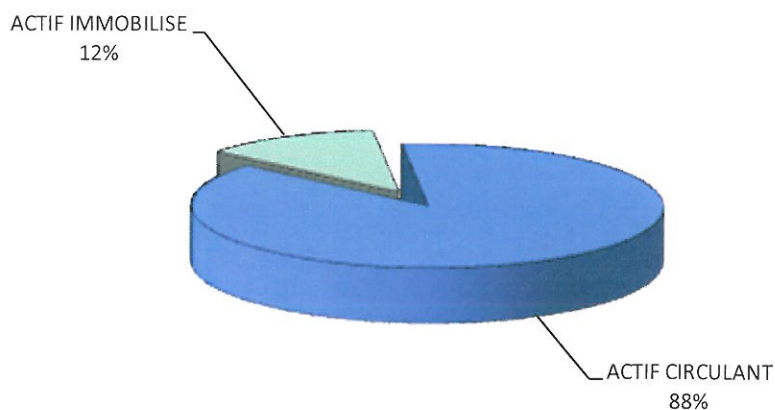
Le bilan se décompose en deux parties : l'actif et le passif.

- **l'actif** représente ce que possède le comité, qu'il s'agisse d'immobilisations, de créances ou de disponibilités.

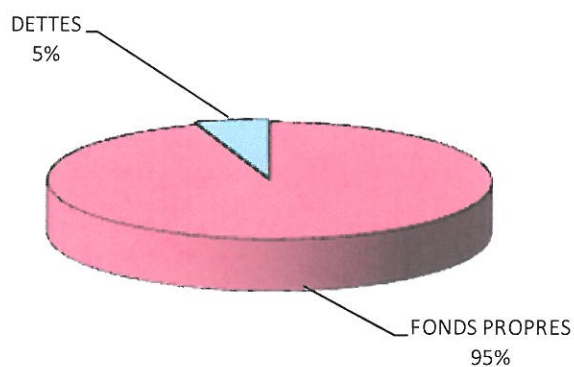
- **le passif** comprend les ressources propres du comité constituées par les excédents de gestion dégagés depuis sa création et les dettes du comité vis-à-vis des tiers.

Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2013 se compose comme suit :

Composition de l'actif



Composition du passif



BILAN AU 31 / 12 / 2013

ACTIF	Montant Brut	Amortissements	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012	PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
<i>Immobilisations incorporelles</i>	32 549,14	21 699,43	10 849,71	21 699,43	Réserves	384 288,41	272 837,00
<i>Immobilisations corporelles</i>	51 833,00	2 591,65	49 241,35	50 537,18	Réserves activités sociales	288 304,57	224 871,20
					Réserves fonctionnement	95 983,85	47 965,80
					Résultats	89 690,95	111 451,42
					Résultat activités sociales	23 129,36	63 433,36
					Résultat fonctionnement	66 561,60	48 018,06
ACTIF IMMOBILISE	84 382,14	24 291,08	60 091,06	72 236,60	FONDS PROPRES	473 979,37	384 288,43
<i>Stocks et en cours</i>	35 112,78	-	35 112,78	3 368,55			
<i>Créances</i>	1 162,46	-	1 162,46	140 156,43	Dettes financières	-	197,63
Produits à recevoir	1 162,46	-	1 162,46	140 156,43	Concours bancaires courants	-	197,63
<i>Trésorerie</i>	400 313,76	-	400 313,76	231 649,01	Dettes d'exploitation	26 316,69	49 736,53
Comptes courants	158 817,80	-	158 817,80	124 614,57	Charges à payer	26 316,69	49 736,53
Livrets	232 057,68	-	232 057,68	88 551,11			
Caisses	1 877,18	-	1 877,18	855,45			
Chèques en attente	7 561,10	-	7 561,10	17 627,88			
ACTIF CIRCULANT	436 589,00	-	436 589,00	375 173,99	DETTES	26 316,69	49 934,16
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 770,00		3 770,00	-	Produits constatés d'avance	154,00	13 188,00
TOTAL GENERAL - ACTIF	524 741,14	24 291,08	500 450,06	447 410,59	TOTAL GENERAL - PASSIF	500 450,06	447 410,59

DETAIL DE L'ACTIF

ACTIF IMMOBILISE NET

60 091,06

	Brut au 31/12/2013	Amort. au 31/12/2013	Net au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	32 549,14	21 699,43	10 849,71
Proweb	32 549,14	21 699,43	10 849,71
Immobilisations corporelles Pole	51 833,00	2 591,65	49 241,35
Appartement Talmont Saint Hilaire	51 833,00	2 591,65	49 241,35
Immobilisations corporelles sites	-	-	-
(détaillées en annexe)	267,40	267,40	-

Le site de Nantes a acquis des investissements qui s'élèvent à 267,40 euros :

Pulvérisateur + lance	212,50
Nettoyeur à vitre Karcher	54,90

Dans le même temps, le site de Nantes a vendu ou mis au rebus un échaffaudage extérieur et deux tentes de réception.

LES STOCKS

35 112,78

Les stocks sont constitués par des cartes et des billets achetés sur l'exercice en cours et qui n'ont pas été consommés au 31 décembre 2013.

<u>Pole</u>		18 482,00
Bons rentrée scolaire	17 662,00	
Bons Noël	120,00	
Bons événements familiaux	200,00	
Bons retraite	500,00	
<u>Caen</u>		1 187,40
Cinéma	1 038,40	
Autres billetterie	149,00	
<u>Rouen</u>		2 604,80
Cinéma	1 504,80	
Chèques disque, lire	1 100,00	
<u>Le Havre</u>		757,80
Cinéma	257,80	
Chèques disque, lire	500,00	
<u>Vanves</u>		1 536,88
Cinéma	1 076,65	
Piscine	460,23	
<u>Orléans</u>		5 288,30
Cinéma	1 398,80	
Balnéade	266,00	
Piscine	103,50	
Chèques disque, lire	3 520,00	
<u>Rennes</u>		3 447,70
Cinéma	1 547,70	
Chèques culture	1 900,00	
<u>Brest</u>		481,80
Océanopolis	420,20	
Cinéma	61,60	
<u>Nantes</u>		1 054,00
Cinéma	54,00	
Chèques culture	1 000,00	
<u>Le Mans</u>		272,10
Cinéma	20,10	
Autres billetterie	252,00	

DETAIL DE L'ACTIF (suite)

LES CREANCES 1 162,46

<i>Produits à recevoir :</i>		1 162,46
Solde compte ressortissants	1 162,46	

Il s'agit de produits 2013, encaissés sur 2014.

TRESORERIE 400 313,76

<i>Comptes courants</i>		158 817,80
Compte courant pôle	81 841,67	
Compte courant antenne de Rennes	7 025,15	
Compte courant antenne de Nantes	2 778,78	
Compte courant antenne de Caen	7 248,27	
Compte courant antenne de Rouen	2 470,33	
Compte courant antenne de Vanves	5 894,91	
Compte courant antenne d'Orléans	4 349,82	4 378,44
Compte courant CIORTF	3 701,97	
Compte courant fonctionnement	43 506,90	
 <i>Comptes livrets</i>		 232 057,68
Livret activités sociales et culturelles	90 330,92	
Livret fonctionnement	141 726,76	
 <i>Caisses</i>		 1 877,18
Caisse Rennes	150,80	
Caisse Nantes	268,97	
Caisse Vanves	1 329,91	
Caisse Brest	127,50	
 <i>Chèques en attente</i>		 7 561,10
Chèques en attente pôle	1 230,00	
Chèques en attente antenne de Rennes	260,40	
Chèques en attente antenne de Nantes	614,70	
Chèques en attente antenne de Caen	0,00	
Chèques en attente antenne de Rouen	923,88	
Chèques en attente antenne de Vanves	4 532,12	

COMPTE DE REGULARISATION 3 770,00

<i>Charges constatées d'avance :</i>		3 770,00
Acomptes linéaires 2014	3 770,00	

TOTAL DE L'ACTIF 500 450,06

ANNEXE - DETAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DES SITES

<p>Immobilisations corporelles Rennes</p> <p>Agrafeuse manuelle Agrafeuse électrique Cisaille à tôle Couteau à moquette Décapeur thermique Echelle alu 2 nécessaires à tapisser Perceuse Bosch Perceuse à percussion Hilti Pince rivets Pince à chevilles Molly Visseuse électrique Pistolet à colle Poste à souder Carrelette + Tenaille de carreleur Coupe carreaux électrique</p> <p>Clé Plomberie Coupe tube Etau à collet battu Outil à chamber</p> <p>Aspirateur Nettoyeur haute pression "Karcher" Shampoineuse moquette "Karcher" Cisaille à branches Débrousailleuse Motoculteur Taille haie électrique télescopique Taille haie électrique Aspirateur souffleur</p> <p>Boîte à coupes Egoïne Jeu de presses pour encadrement Ponceuse à bande Ponceuse vibrante Rabot à main Scie à coupe d'angles Scie circulaire Scie sauteuse 7 serre joints vilebrequin</p> <p>Chargeur de batterie Fer à souder Machine à coudre Presse à repasser 2 Barnums 7 Tables 14 Bancs 1 Sono 300 W Vaisselle (96 personnes)</p>	<p>Immobilisations corporelles Nantes</p> <p>Ordinateur 17 " Toshiba Imprimante Packard Bell Disque dur externe Iomega</p> <p>2 Carrelettes électriques Chalumeau Décolleuse Echafaudage intérieur Nettoyeur Nettoyeur Haute pression Perceuse Kress Perceuse Dexter Table à tapisser Pulvérisateur + lance</p> <p>Nettoyeur vapeur Shampoineuse Table à tapisser</p> <p>Appareil photo Caméra et accessoires DV Combiné TV Lecteur DVD Jeu de lumière + sono Graveur VHS DVD</p> <p>Broyeur Cisaille haie Débrousailleuse Cisaille mains Scarificateur électrique Masse + merlin + coins Souffleur "Riobié Taille haie électrique Bosch Taille haie électrique Sthil Taille haie grand manche Wilki</p> <p>Taille haie thermique Tondeuse essence Tronçonneuse électrique Tronçonneuse thermique</p> <p>Remorque Agrafeuse Pistolet peinture Décapeur thermique Poste à souder Meuleuse d'angle Meuleuse lapidaire Perceuse Ponceuse vibrante Scie circulaire Scie sauteuse Visseuse Télémetre Brouette 3 Frigos Micro onde Barbecue grand Barbecue petit 3 Barnums+ 50 chaises Aspirateur Karcher (eau poussière sciure) Echelle échafaudage intérieure 2 petits établis Nettoyeur à vitre Karcher</p>	<p>Immobilisations corporelles Orléans</p> <p>Four Micro-onde Plaque Vitro-céramique 2 feux 2 Home trainer 8 Machines de musculation 2 Rameurs 3 Domyos dcathlon Téléphone Cafetière Bouilloire Réfrigérateur - congélateur 6 étagères 2 lampes déco barnum 2 Kayaks Remorque Franc Lecteur Graveur DVD Pioneer DVR 520</p> <p>Immobilisations corporelles Vanves</p> <p>Réfrigérateur congélateur Whirlpool Fou micro-onde Machine à café Senséo Phillips Canapé Machine à café Senséo Phillips Ordinateur portable Toshiba Satellite Fauteuil de massage</p> <p>Immobilisations corporelles Caen</p> <p>Coffre fort Mallette métallique à serrure 2 PC Portable Sony Imprimante couleur / Scanner Massicot Ponceuse à bande Scie circulaire Décapeur thermique 2 pinces pour cheville Molly Coffret plomberie + Cintreuse Déboucher d'évier Décolleuse à papier peint encolleuse à papier peint balance de ménage Nettoyeur vapeur type vaporetto Aspirateur Karcher Agrafeuse Arrow Coupe bordure Rotofil Scarificateur Epandeur gazon</p> <p>Immobilisations corporelles Le Mans</p> <p>Taille Haie électrique "Peugeot" rabot électrique Perforateur Hilti tE 22' Scie sauteuse AEG Scie circulaire AEG Ponceuse vibrante à papier Ponceuse à bande Metabo Meule PDM 115 Hitachi Meule PDU 203 Hitachi Nettoyeur Haute pression Tronçonneuse électrique Husqvarna Visseuse électrique >6VA Hitachi Décolleuse à papiers W20 Wagner Table à tapisser</p>
<p>Immobilisations corporelles Rouen</p> <p>2 coffres forts Machine à boisson Ordinateur portazble Asus 10' Ordinateur portable Toshiba 15' Réffrigérateur Brandt Caméra Sony DV Scie sauteuse AEG</p>		

DETAIL DU PASSIF

FONDS PROPRES 473 979,37

<u>Réserves :</u>		384 288,41
□ Réserves Activités Sociales	288 304,57	
□ Réserves Fonctionnement	95 983,85	
 <u>Résultats :</u>		 89 690,95
□ Résultat Activités Sociales	23 129,36	
□ Résultat Fonctionnement	66 561,60	
 Après imputation des résultats, le montant cumulé des réserves s'élève à		 473 979,36
dont réserves d'activités sociales	311 433,92	
dont réserves de fonctionnement	162 545,44	

DETTES D'EXPLOITATION 26 316,69

<u>Charges à payer :</u>		26 316,69
<i>Il s'agit de charges relatives à l'exercice 2013 réglées ultérieurement.</i>		
Boissons Rennes	85,52	
Chocolats de Neuville (solde 2012)	12 370,05	
Sémaphores - honoraires 2012	9 000,00	
Sémaphores - honoraires 2013	3 840,00	
Solde Noël enfant	39,90	
Divers Vanves	13,00	
Parfumerie Europe	281,00	
Futuroscope	89,00	
Vanves activités groupes	183,00	
CIORTF	62,72	
Kadeos	352,50	

COMPTES DE REGULARISATION 154,00

<u>Produits constatés d'avance :</u>		154,00
Participation des salariés aux chèques vacances 2014	154,00	

TOTAL DU PASSIF 500 450,06

Compte de résultat globalisé

COMPTE DE RESULTAT GLOBALISE

	31/12/2013	31/12/2012	Variations
Subventions fonctionnement	16 485,13	97 258,01	-83,05%
Subventions activités sociales	323 314,31	389 032,04	-16,89%
Subvention CCE	10 778,60	10 180,51	5,87%
Sous-total subventions	350 578,04	496 470,56	-29,39%
Participations des salariés	197 608,51	196 890,39	0,36%
Ristourne titres restaurants	3 987,92	2 532,24	57,49%
Redevances distributeurs	3 169,87	2 870,77	10,42%
Produits financiers	1 720,57	2 177,18	-20,97%
Produits exceptionnels	91 385,90	56,91	160479,69%
Total des produits (I)	648 450,81	700 998,05	-7,50%
Fournitures non stockable	-	1 631,03	-100,00%
Achats d'activités	529 334,13	537 371,56	-1,50%
Fournitures de bureau	12,13	138,94	-91,27%
Autres achats	-	495,22	-100,00%
Sous-total achats	529 346,26	539 636,75	-1,91%
Location immobilière	-	383,81	-100,00%
Maintenance	3 425,86	5 800,84	-40,94%
Primes assurances	67,94	602,20	-111,28%
Documentation	3 364,60	5 268,90	-36,14%
Sous-total services extérieurs	6 722,52	12 055,75	-44,24%
Honoraires	3 840,00	9 000,00	-57,33%
Catalogues et imprimés	-	1 291,68	-100,00%
Frais de déplacements	2 281,51	2 959,55	-22,91%
Réceptions	1 358,20	336,52	303,60%
Frais postaux	16,74	-	NA
Services Bancaires	313,10	304,26	2,91%
Cotisations et adhésions	-	7 557,00	-100,00%
Formations	1 535,38	3 269,78	-53,04%
Sous-total autres services extérieurs	9 344,93	24 718,79	-62,20%
Charges exceptionnelles	1 200,61	989,80	21,30%
Dotations aux amortissements	12 145,54	12 145,54	0,00%
Total des charges (II)	558 759,86	589 546,63	-5,22%
Résultat global (I-II)	89 690,95	111 451,42	-19,52%

ETATS DE GESTION DES ACTIVITES SOCIALES ET DU FONCTIONNEMENT

Compte de résultat des activités sociales et culturelles

RESULTAT DETAILLE DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Exercice 2013	Charges	Produits	Contributions
Subventions d'activités sociales		323 314,31	
Subvention CCE		10 778,60	
Ristourne titres restaurants		3 987,92	
Redevances distributeurs		3 169,87	
Produits financiers		769,57	
Produits exceptionnels		15 042,34	
Total des Produits (I)	-	357 062,61	-
Activités groupe Caen	6 268,60	-	6 268,60
Activités groupe Nantes	2 794,13	292,00	2 502,13
Activités groupe Rennes	15 369,67	-	15 369,67
Activités groupe Rouen	12 715,99	-	12 715,99
Activités groupe Orléans	6 621,73	-	6 621,73
Activités groupe Vanves	5 995,77	447,30	5 548,47
Sous-total activités groupe	49 765,89	739,30	49 026,59
Billetterie Caen	3 453,81	671,00	2 782,81
Billetterie Nantes	2 013,57	1 301,76	711,81
Billetterie Orléans	3 325,58	1 354,89	1 970,69
Billetterie Rennes	5 058,43	1 718,55	3 339,88
Billetterie Rouen	3 170,35	392,78	2 777,57
Billetterie Vanves	4 193,72	1 660,98	2 532,74
Sous-total billetterie	21 215,46	7 099,96	14 115,50
Location de matériel Nantes	1 068,28	65,00	1 003,28
Location de matériel Rennes	967,70	1 472,07	504,37
Location de matériel Orléans	46,65	-	46,65
Sous-total location de matériel	2 082,63	1 537,07	545,56
Chèques culture Caen	8 548,00	4 870,00	3 678,00
Chèques culture Nantes	10 000,00	5 600,00	4 400,00
Chèques culture Orléans	9 240,80	5 230,00	4 010,80
Chèques culture Rennes	20 219,00	9 824,00	10 395,00
Chèques culture Rouen	15 028,00	7 650,00	7 378,00
Chèques culture Vanves	18 000,00	7 500,00	10 500,00
Sous-total chèques culture	81 035,80	40 674,00	40 361,80
Cinéma Caen	3 804,55	3 783,30	21,25
Cinéma Nantes	4 287,65	3 655,40	632,25
Cinéma Orléans	3 746,20	3 489,70	256,50
Cinéma Rennes	10 529,35	7 958,30	2 571,05
Cinéma Rouen	9 515,80	7 020,60	2 495,20
Cinéma Vanves	10 501,35	9 126,20	1 375,15
Sous-total cinéma	42 384,90	35 033,50	7 351,40
Pass ciné/musée Rouen	301,50	-	301,50
Pass ciné/musée Orléans	169,40	-	169,40
Pass ciné/musée Vanves	2 944,50	1 993,00	951,50
Sous-total pass ciné/musée	3 415,40	1 993,00	1 422,40
Sport et culture Caen	2 031,61	-	2 031,61
Sport et culture Nantes	8 169,75	-	8 169,75
Sport et culture Orléans	3 987,75	-	3 987,75
Sport et culture Rennes	11 306,33	-	11 306,33
Sport et culture Rouen	3 451,04	-	3 451,04
Sport et culture Vanves	7 635,60	-	7 635,60
Sous-total sport et culture	36 582,08	-	36 582,08
Pôle cadeaux adultes	23 377,20	-	23 377,20
Sous-total loisirs et culture	259 859,36	87 076,83	172 782,53

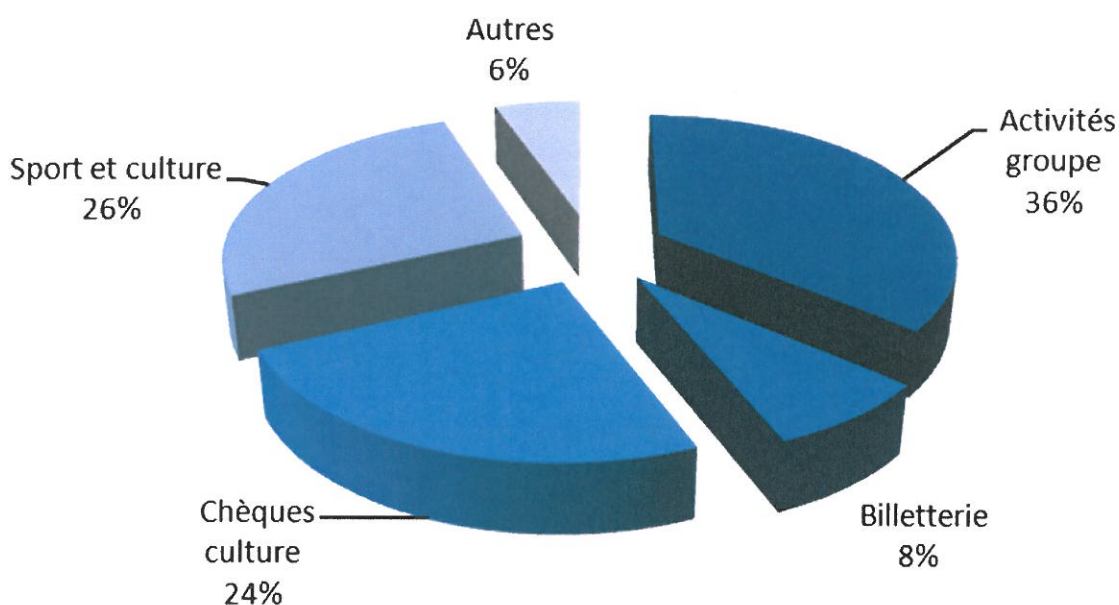
RESULTAT DETAILLE DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES (suite)

Exercice 2013	Charges	Produits	Contributions
Pôle jouets	17 991,49	-	17 991,49
Pôle scolaire	28 314,98	-	28 314,98
Pôle séjours scolaire	4 410,00	-	4 410,00
Sous-total famille	50 716,47	-	50 716,47
Pôle voyage en groupe	61 319,40	41 017,50	20 301,90
Appartement Bourgenay	4 316,17	2 595,00	1 721,17
Chèques vacances	91 398,89	54 639,00	36 759,89
Gîte	23 887,98	-	23 887,98
Location Odalys	8 510,80	4 598,00	3 912,80
Mobil Home	-	-	-
Sous-total vacances	189 433,24	102 849,50	86 583,74
Evènements familiaux	550,00	-	550,00
Dons	356,90	-	356,90
Divers Caen	11,61	-	11,61
Divers Nantes	2 709,03	470,00	2 239,03
Divers Rouen	437,49	-	437,49
Divers Vanves	13,00	-	13,00
Colonies CIORTF	18 167,92	771,18	17 396,74
Distributeurs de boissons Rennes	265,55	-	265,55
Distributeurs de boissons Rouen	8 109,39	6 441,00	1 668,39
Sous-total autres activités	30 620,89	7 682,18	22 938,71
Charges exceptionnelles	911,81	-	911,81
Sous-total administration générale	911,81	-	911,81
Total (II)	531 541,77	197 608,51	333 933,26
Résultat des activités sociales et culturelles (I)-(II)	531 541,77	554 671,12	23 129,36

A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE RENNES

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	15 369,67	18 184,01	-15,48%
Billetterie	3 339,88	2 307,02	45%
Location de matériel	504,37	831,03	-39%
Chèques culture	10 395,00	6 281,00	65%
Cinéma	2 571,05	1 458,55	76%
Sport et culture	11 306,33	9 159,34	23%
Sous-total loisirs et culture	42 477,56	36 558,89	16%
Distributeurs de boissons	265,55	242,29	10%
Sous-total autres activités	265,55	242,29	10%
Total des contributions	42 743,11	36 801,18	16%

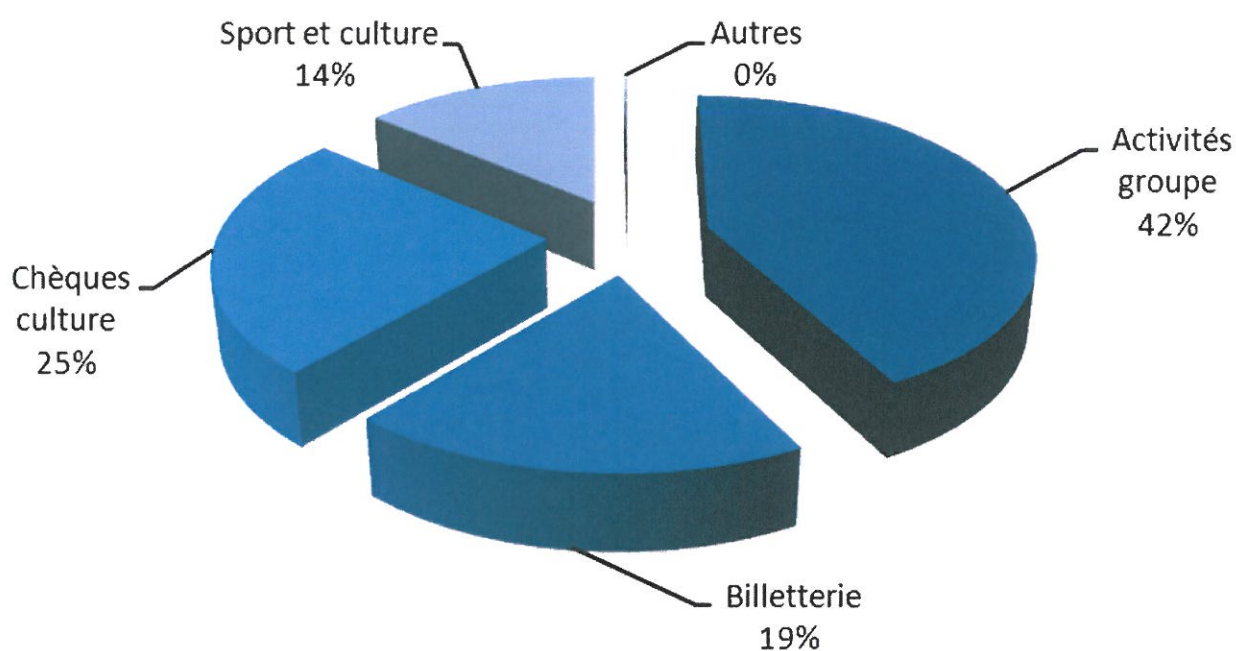
Contributions du site de Rennes



A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE CAEN

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	6 268,60	3 823,28	63,96%
Billetterie	2 782,81	3 305,58	-16%
Chèques culture	3 678,00	3 490,00	5%
Cinéma	21,25	3 494,10	-99%
Pass ciné/musée	-	90,00	NA
Sport et culture	2 031,61	1 390,60	46%
Sous-total loisirs et culture	14 782,27	15 593,56	-5%
Divers	11,61	-	NA
Sous-total autres activités	11,61	-	NA
Total des contributions	14 793,88	15 593,56	-5%

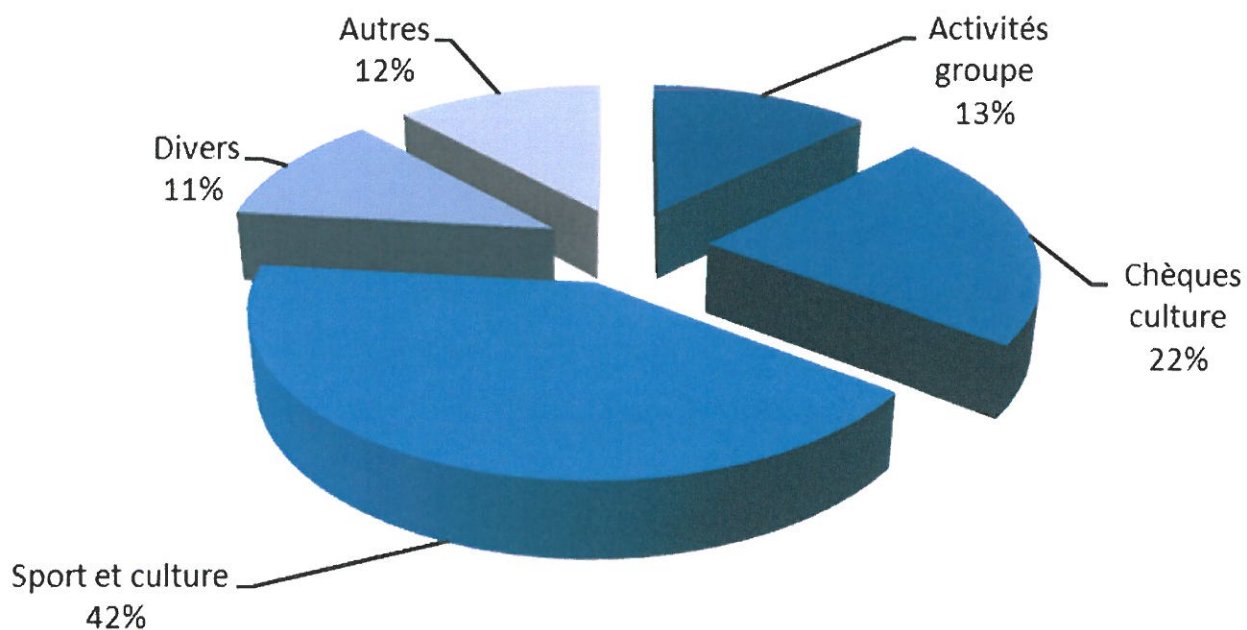
Contributions du site de Caen



A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE NANTES

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	2 502,13	11 577,41	-78,39%
Billetterie	711,81	376,76	89%
Location de matériel	1 003,28	1 624,71	-38%
Chèques culture	4 400,00	4 170,00	6%
Cinéma	632,25	3 144,60	-80%
Sport et culture	8 169,75	4 989,75	64%
Sous-total loisirs et culture	17419,22	25883,23	-33%
Divers	2 239,03	1 649,69	36%
Distributeurs de boissons	-	270,24	NA
Sous-total autres activités	2239,03	1919,93	17%
Total des contributions	19 658,25	27 803,16	-29%

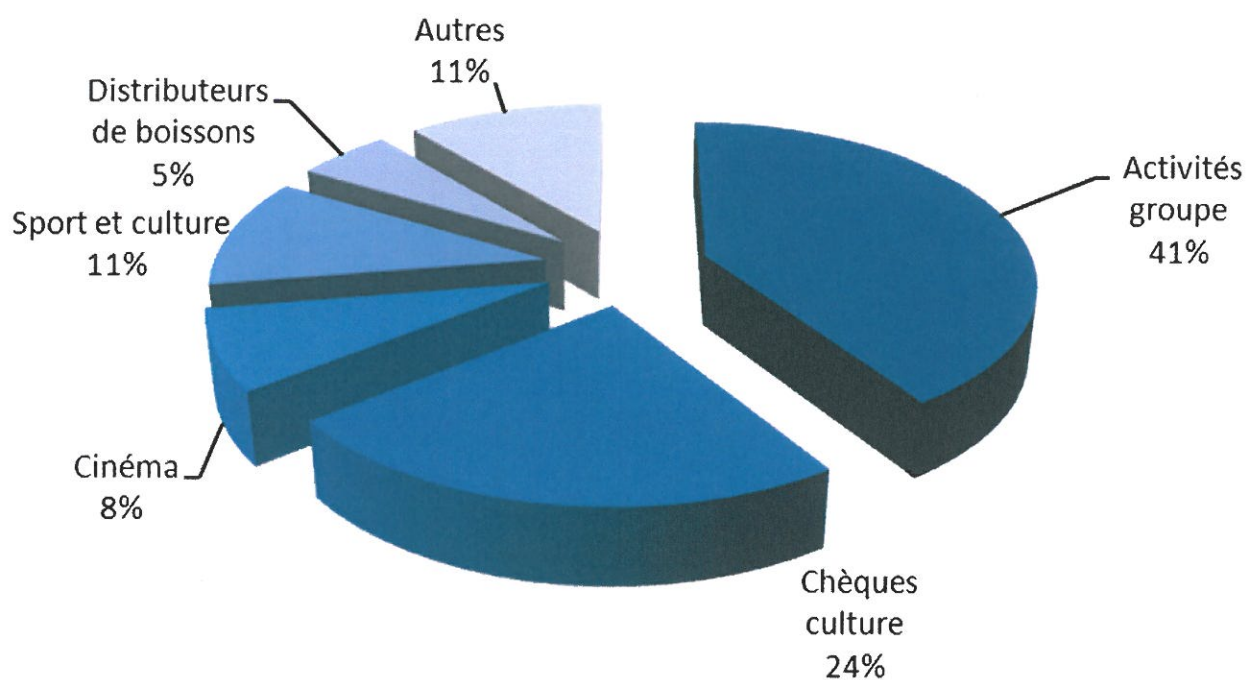
Contributions du site de Nantes



A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE ROUEN

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	12 715,99	3 257,85	290,32%
Billetterie	2 777,57	2 482,68	12%
Chèques culture	7 378,00	4 510,10	64%
Cinéma	2 495,20	3 852,14	-35%
Pass ciné/musée	301,50	109,00	177%
Sport et culture	3 451,04	2 338,25	48%
Sous-total loisirs et culture	29 119,30	16 550,02	76%
Divers	437,49	655,57	-33%
Distributeurs de boissons	1 668,39	- 2 052,70	-181%
Sous-total autres activités	2 105,88	- 1 397,13	-251%
Total des contributions	31 225,18	15 152,89	106%

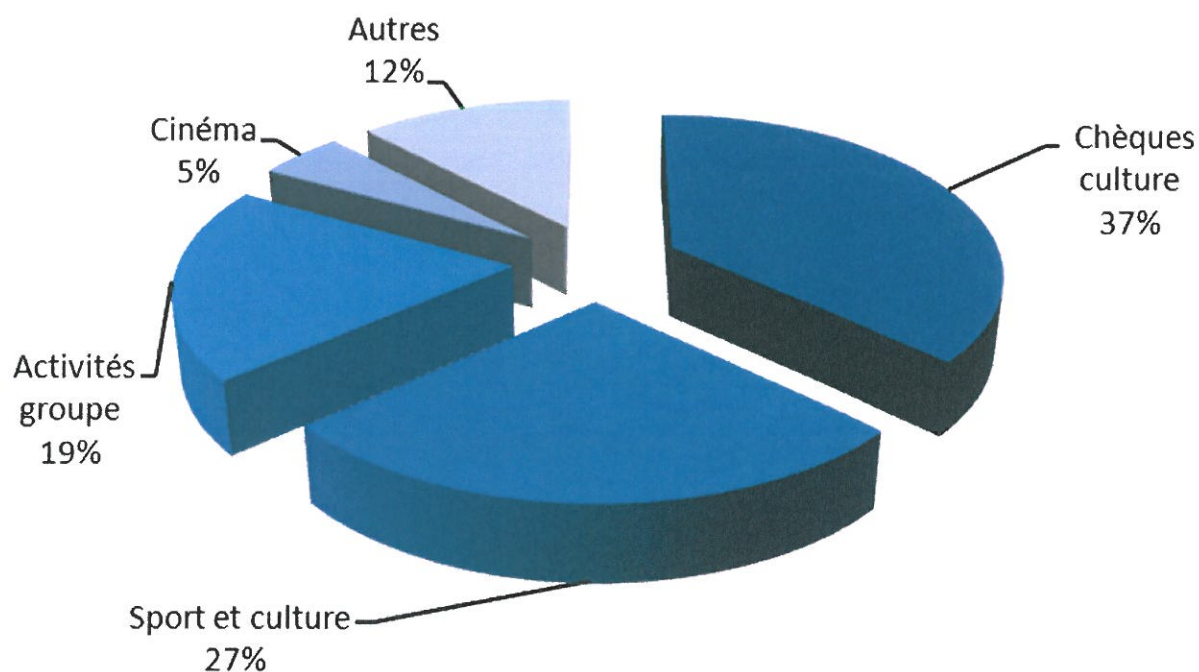
Contributions du site de Rouen



A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE VANVES

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	5 548,47	7 292,21	-23,91%
Billetterie	2 532,74	3 531,74	-28%
Chèques culture	10 500,00	5 950,00	76%
Cinéma	1 375,15	12 356,67	-89%
Pass ciné/musée	951,50	1 196,50	-180%
Sport et culture	7 635,60	6 492,20	18%
Sous-total loisirs et culture	28 543,46	34 426,32	-17%
Divers	13,00	-	NA
Sous-total autres activités	13,00	-	NA
Total des contributions	28 556,46	34 426,32	-17%

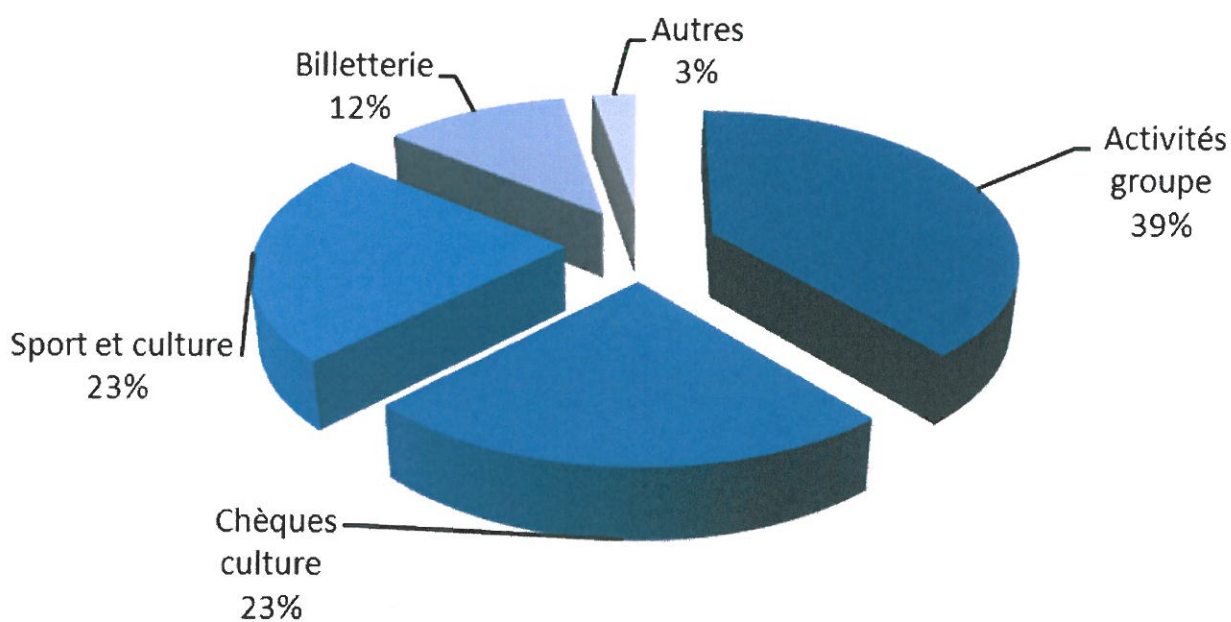
Contributions du site de Vanves



A.S.C. - CONTRIBUTION COMPAREES SUR 2 ANS - SITE DE ORLEANS

	31/12/2013	31/12/2012	Var% 12/13
Activités groupe	6 621,73	11 501,65	-42,43%
Billetterie	1 970,69	2 877,86	-32%
Location de matériel	46,65	-	NA
Chèques culture	4 010,80	4 769,20	-16%
Cinéma	256,50	1 735,50	-85%
Pass ciné/musée	169,40	230,00	-26%
Sport et culture	3 987,75	2 981,15	34%
Sous-total loisirs et culture	17 063,52	21 114,21	-19%
Divers	-	-	NA
Sous-total autres activités	-	-	NA
Total des contributions	17 063,52	21 114,21	-19%

Contributions du site de Orléans



COMPTE DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

	2013	2012
Subvention	16 485,13	97 258,01
Divers subvention	-	-
Produits financiers	951,00	621,41
Produits exceptionnels	76 343,56	56,91
Total des produits (I)	93 779,69	97 936,33
Fournitures non stockable	-	1 631,03
Fournitures de bureau	12,13	138,94
Autres achats	-	495,22
<i>Sous-total achats (A)</i>	12,13	2 265,19
Location immobilière	-	383,81
Maintenance	3 425,86	5 800,84
Primes assurances	67,94	602,20
Documentation	3 364,60	5 268,90
<i>Sous-total services extérieurs (B)</i>	6 722,52	12 055,75
Honoraires	3 840,00	9 000,00
Catalogues et imprimés	-	1 291,68
Frais de déplacements	2 281,51	2 959,55
Réceptions	1 358,20	336,52
Frais postaux	16,74	-
Services Bancaires	313,10	304,26
Cotisations et adhésions	-	7 557,00
Formations	1 535,38	3 269,78
<i>Sous-total autres services extérieurs (C)</i>	9 344,93	24 718,79
Total des frais de fonctionnement (A+B+C)	16 079,58	39 039,73
Charges exceptionnelles	288,80	28,83
Dotations aux amortissements	10 849,71	10 849,71
Total des charges (II)	27 218,09	49 918,27
Résultat du fonctionnement (I-II)	66 561,60	48 018,06